

### Objectifs

Ce séminaire permet aux participants d'acquérir une vision globale de la monétique, et de connaître les différentes briques de la chaîne monétique et leur fonctionnement, les principaux acteurs de la monétique et leur rôle, les méthodes et les outils pour développer et exploiter sans risque un projet monétique.

Les nouvelles opportunités (PME, Sans Contact, NFC...) seront mises en perspective afin de bien analyser les risques nouveaux qu'ils créent.

#### Programme

- **Le contexte de la monétique**
  - Historique & Typologie
  - Enjeux et tendances
  - Schéma d'une transaction monétique
- **Initiation à la cryptographie**
  - Les fonctions & Les outils
  - Application à la monétique
- **Les outils monétiques**
  - Les cartes
  - Les TPE et GAB
  - Les back Offices
  - Les Front Offices
- **Les flux monétiques**
  - Autorisation
  - Compensation
  - Recouvrement
  - Autres flux
- **Les acteurs de la monétique**
  - Les centres interbancaires
  - Visa & MasterCard
  - Swift
- **Organisation de la monétique**
  - Chaîne de la valeur
  - Organisation de la production
  - La lutte contre la fraude
- **Débriefing et conclusion**

#### Public

DSI, RSSI, Risk managers, Responsable monétique, Auditeurs et Contrôleurs Internes, Consultants en sécurité des systèmes d'information, chef de projet BackOffice et FrontOffice monétique.

#### Prérequis

- Aucun

#### Durée

- 2 journée (accueil à partir de 9h00)
- Formation de 9h30 à 17h30

#### Prochaines sessions

Nous consulter

#### Animateurs

Consultant Senior, Expert en Monétique & Sécurité des systèmes

#### Tarifs

Nous consulter

#### Référentiel

Le principal référentiel du séminaire est ISO 7816, ISO 8583 et les normes présentées sont PCI/DSS PCI/PED, ainsi que les autres normes VISA et MasterCard (EMV...)

## FICHE D'INSCRIPTION

**Centre de formation de GLOBALS2i**  
**A remplir et à renvoyer par Fax au : 05 22 77 53 78**

Séminaire & date	<b>Les bases de la monétique</b>		
Participants			
Prénom – Nom	Téléphone	Mail	Tarif HT
Responsable de la formation			
Société			
Adresse			
Nom & Prénom			
Fonction			
Téléphone			
Mail		Fax	

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

Cachet de la société

Fait à ..... Le ... / ... / .....

**Article 1: Objet**

En exécution de ce présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser les actions de formations intitulées (voir ci-dessus).

**Article 2: Nature et caractéristique des actions de formation**

L'action de formation a pour objectif de permettre au(x) stagiaire(s) de maîtriser le(s) logiciel(s) mentionné(s) dans ce document. A l'issue de la formation et après règlement intégral de l'action de formation, une attestation sera délivrée au(x) stagiaire(s).

**Article 3: niveau de connaissances pré-requis**

Niveau de connaissances préalables précisé sur le programme de formation.

**Article 4: Organisation de l'action de formation**

L'action de formation aura lieu les jours proposés sur le catalogue de GLOBAL S2i, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Les sessions inter-entreprises sont maintenues avec 6 stagiaires au minimum, dans le cas contraire, la formation sera reportée à une date ultérieure.

**Article 5: Délai de rétractation**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 5 jours ouvrés pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Si la rétractation n'a pas lieu dans les 5 jours ouvrés suivant la commande ou si le période de 10 jour ouvré n'est pas respectée, le coût de la formation sera intégralement payé par le client sur présentation de la facture.

**Article 6: Interruption de stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : paiement intégral de l'action de formation au bénéfice de GLOBALS2i. Dans le cas de force majeure dûment reconnue, de nouvelles dates seront convenues.